

Rouen, le 16 mai 2019

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale de la Seine-Maritime

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Monsieur le Député,

DSDEN

Division de l'Organisation Scolaire

Bureau des Moyens du Premier Degré

Dossier suivi par
M. Benoît TANTON
Mme Christine LESUEUR

Téléphone
02 32 08 99 52
02 32 08 99 55

Fax
02 32 08 99 71

Mél.
dos76.cs2@ac-rouen.fr

5 place des Faïenciers
76037 Rouen cedex

Par lettre du 24 avril dernier, vous avez appelé mon attention concernant la situation de l'école élémentaire Edouard Herriot au Havre, pour laquelle j'ai décidé après consultation des instances réglementaires du 1^{er} trimestre 2019, un retrait d'emploi pour la rentrée 2019.

Ce retrait d'emploi est fondé sur une prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2019-2020 de 239 élèves, calculée à partir des effectifs de l'année scolaire 2018-2019, constatés au mois de novembre 2018 (240 élèves).

L'effectif actuel de 256 élèves mentionné dans votre courrier prend en compte, certes les nouvelles inscriptions effectuées depuis le mois de novembre 2018, mais inclut également les 12 élèves relevant du dispositif ULIS, pour lequel, je vous le rappelle, il existe un emploi supplémentaire de professeur spécialisé.

Soyez néanmoins assuré, que la situation de l'école Edouard Herriot sera réexaminée lors d'un groupe de travail en présence des représentants des personnels enseignants au mois de juin prochain et qu'en tout état de cause continuera d'être suivie jusqu'à la rentrée de septembre 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous,


Olivier WAMBECKE